



Déclaration FSU 28 CTSD du 4 octobre 2022

Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Une nouvelle fois nous nous retrouvons en CTSD de repli suite à un vote unanime contre la carte scolaire des écoles et contre la répartition de la DHG des collèges.

Il est urgent d'entendre les demandes répétées et constantes des personnels qui n'en peuvent plus des dotations insuffisantes et qui réclament d'abord et avant tout d'avoir les moyens de bien faire leur travail. Pas besoin ici d'un « grand débat sur l'Ecole », mais de postes dans les écoles, les établissements et les services administratifs !

Non, on ne peut pas faire réussir tous les élèves dans des classes à plus de 25, 26, 27 voire 30 élèves comme c'est le cas dans le département. Nous demandons qu'un plan pluri-annuel de recrutement permette d'abaisser partout et sur tous les niveaux ces effectifs. Et, dans l'immédiat, nous vous demandons, Mme l'Inspectrice d'Académie de tenir votre engagement d'aucune classe de collège à trente élèves, ce qui n'est pas le cas dans les collèges de Luisant, d'Hélène-Boucher à Chartres, de Brezolles et Albert-Camus à Dreux, de Nicolas-Robert à Vernouillet. De même, les équipes pluri-professionnelles doivent être renforcées pour permettre un accompagnement de qualité pour tous les élèves et leurs familles, notamment pour les plus fragiles et ceux en situation de handicap.

Le service public d'éducation nationale doit aussi faire face à une crise de recrutement qui ne permet pas de couvrir tous les postes. Il est ici urgent d'indexer sur l'inflation la valeur du point d'indice et de revaloriser les grilles de l'ensemble des personnels, en particulier de nos collègues AESH et AED.

Non, là comme sur tous les autres enjeux de l'Ecole aujourd'hui, les propositions et réformes ne régleront pas la problématique. Il est urgent de changer de cap !

